



2022/2171(INI)

12.12.2022

PROJET D'AVIS

de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie

à l'intention de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

sur une stratégie de l'Union européenne pour des textiles durables et circulaires
(2022/2171(INI))

Rapporteur pour avis (*): Christian Ehler

(*) Commission associée – article 57 du règlement intérieur

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie invite la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

Compétitivité des entreprises européennes

1. rappelle que plus de 99 % de l'écosystème textile de l'Union européenne se compose de petites et moyennes entreprises (PME); souligne que les entreprises textiles de l'Union sont confrontées à une concurrence intense de la part de l'Asie, principalement de la Chine¹, où les réglementations environnementales sont moins strictes ou inexistantes;
2. observe que l'intensification constante de la réglementation, qui affecte directement et indirectement l'industrie textile de l'Union, accentuée par la pandémie de COVID-19 et la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, menace gravement la compétitivité des entreprises de l'Union; invite la Commission et les États membres à ne mettre en œuvre des réglementations supplémentaires que si elles facilitent des modèles d'entreprise durables, étant donné qu'un nombre important d'obligations implique une augmentation considérable des coûts, en particulier pour les PME;
3. reconnaît qu'il est difficile de parvenir à un modèle économique totalement circulaire pour les entreprises textiles, notamment en raison des contraintes technologiques et physiques actuelles en matière de production et de recyclage, telles que l'utilisation de produits chimiques, l'absence de conception circulaire, les lacunes en matière de numérisation et les besoins de perfectionnement et de reconversion de la main-d'œuvre;

Un programme de recherche et d'innovation de l'Union pour les textiles

4. souligne que la recherche et l'innovation sont essentielles pour maintenir la position de premier plan de l'industrie textile de l'Union en matière d'innovation², en particulier en ce qui concerne les fibres durables telles que les fibres biosourcées, pour inventer et développer les technologies de production circulaire et de recyclage, et pour exploiter les possibilités offertes par la numérisation, par exemple avec le passeport numérique des produits ou les textiles intelligents;
5. rappelle qu'il existe plusieurs possibilités de financement de l'Union, par exemple par l'intermédiaire du pôle 2 d'Horizon Europe ou du Conseil européen de l'innovation; demande la création d'un programme de recherche et d'innovation de l'Union aligné sur la trajectoire de transition pour l'écosystème textile; souligne le rôle de premier plan que devraient jouer les communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI) de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) en matière de culture et de créativité³ ainsi que de fabrication⁴ dans ce processus.

¹ [Commission européenne, direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME, «Data on the EU Textile Ecosystem and its Competitiveness: final report» \(Données sur l'écosystème textile de l'Union européenne et sa compétitivité: rapport final\).](#)

² Ibidem.

³ <https://eit.europa.eu/eit-community/eit-culture-creativity>.

⁴ <https://www.eitmanufacturing.eu/>.